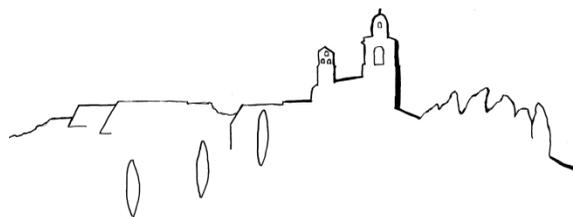


N° 16 été 2020



Reillanne

Bulletin d'info municipal



Sommaire

Édito - 2

Vie municipale - 3 à 5

Communauté de
communes - 6

Vie du village - 7 à 18

Agenda - 19

Infos pratiques - 20



Édito

Les dramatiques conditions que nous avons subies avec cette effroyable pandémie qui s'est propagée dans notre pays, ne m'a pas permis, au lendemain des élections municipales, de remercier les 569 électeurs qui ont porté leurs suffrages sur la liste « Envisageons Reillanne ensemble » que j'ai eu l'honneur de conduire.

Malgré des conditions très particulières de stress et de peur bien compréhensibles, la participation de près de 63 % des électeurs a montré que les Reillannais se sont mobilisés afin de faire vivre la démocratie.

Avec plus de 71 % de voix, notre liste remporte une victoire très nette.

J'en suis d'autant plus fière qu'"Envisageons Reillanne ensemble" comptera 17 élus – dont 5 délégués communautaires – engagés, pluriels dans leurs convictions et pour autant unis dans nos valeurs de gauche, environnementales, sociales et solidaires.

Avec votre participation, ces élus sont déterminés à faire de Reillanne un village tourné vers l'avenir, tout en préservant son



caractère ouvert et convivial. Vous l'avez exprimé avec force, vous souhaitez que le programme que nous vous avons proposé soit engagé et que les projets lancés lors du précédent mandat se concrétisent.

Avec votre large soutien, nous avons souhaité « envisager Reillanne ensemble », il nous faut maintenant le construire avec vous durant le mandat 2020 – 2026.

Claire Dufour, maire de Reillanne

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 15 MARS 2020

Inscrits 1 315
Votants 824

Bulletins blancs et nuls 27
Exprimés 797

Listes	Voix	Pourcentages	Sièges
Envisageons Reillanne ensemble	569	71,39 %	17
Reillanne, notre village	228	28,61%	2



Vie municipale

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Claire DUFOUR, maire, urbanisme, agriculture

Francis MARGUERITE, 1^{er} adjoint, finances, marché, économie/vie économique

Muriel LAVAUT 2^{ème} adjoint, CCAS/social – environnement

Bernard GIORGI, 3^{ème} adjoint, services techniques – eau et assainissement - voirie

Isabelle GRENUT, 4^{ème} adjoint, patrimoine - culture – vie associative – communication

Jean CASSINI, 5^{ème} adjoint, enfance/jeunesse – sport

Conseillers municipaux:

Lucien SILVY

Elodie DOMINGUEZ

Max RICHARD

Marion ANDLAUER

Fabien GERVAIS

Lucie ROUX MORATILLE

Patricia GONNET ASOU

Jean-Yves DOMALAIN

Fanny LABESSOULHE

Jérôme CHEVALIER

Cécile KHOLER ABBAS

Sébastien TERRANOVA

Christine BAPTISTE



Vie municipale

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 25 mai 2020

- Suite à la loi du 23/03/2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie COVID-19, Madame Dufour a demandé la tenue de la réunion à huis-clos. Accepté à l'unanimité.
- Election du maire de la commune de Reillanne : Claire Dufour élue à l'unanimité
- Elections à l'unanimité des 5 adjoints au maire avec délégations.
- Vote à l'unanimité du montant des indemnités.

Séance du 8 juin 2020

- Délégations consenties à l'unanimité au maire par le conseil municipal.
- Désignation des délégués SDE 04 au secteur de Reillanne, des délégués au syndicat mixte du Parc Naturel du Luberon, au SMEPGT du Largue et de l'Encrême et des délégués du S.I fourrière animale de Vallongues.
- Désignation à l'unanimité du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, des membres du Conseil

d'Administration de la caisse des écoles, d'un représentant au conseil d'école.

- Constitution à l'unanimité de la commission d'appel d'offres
- Mise en place de la commission communale des impôts directs (CCID)
- Demande d'aide départementale pour le fonctionnement de l'école de musique
- Le conseil municipal à l'unanimité, sollicite de l'Agence Nationale du Sport la subvention la plus élevée possible pour un parcours santé.
- Demande d'aide financière au titre du FRAT COVID pour modification accès mairie
- Modalités de mise à disposition du public du dossier de la modification simplifiée n° 2 du PLU

Séance du 2 juillet 2020

- Vote des subventions aux associations avec 2 abstentions
- Vote du budget de la commune avec 1 abstention
- Vote du budget de l'eau à l'unanimité

FIBRE ET ADRESSAGE : UN NUMÉRO POUR CHAQUE HABITATION

L'arrivée de la fibre a Reillanne est prévue pour la fin de l'année. C'est pourquoi, nous travaillons depuis quelques semaines avec les services de la Poste afin de répertorier parfois *in situ*, toutes les rues et chemins du village. Il est également nécessaire de déterminer toute habitation ou logement, et surtout leurs entrées, à la suite de quoi une numérotation sera établie.

Celle-ci permettra à l'opérateur retenu par la Région de déployer la fibre, qui va fortement

améliorer la connexion et le télé chargement et ainsi faciliter le télétravail. De plus, les délais d'intervention des secours seront réduits, et les livreurs ou la Poste nous trouveront plus facilement.

Dès la rentrée, nous organiserons une réunion publique pour vous informer et répondre à vos questions.

Francis Marguerite



Vie municipale

RADARS PÉDAGOGIQUES : UNE INCITATION À DIMINUER NOTRE VITESSE

Deux radars pédagogiques ont été installés dernièrement aux entrées du village, le premier avant le lotissement de Terres Blanches et le second sur la route de Vachères. Participant à la sécurité de tous, ces installations informent les automobilistes de leur vitesse, les incitant à la réduire dans le cas où elle apparaîtrait au-dessus de 50 km/h.

Lors des réunions de quartier, la vitesse excessive des véhicules dans le village est souvent abordée. Si ces comportements sont marginaux, ils représentent néanmoins un danger qu'il ne faut pas négliger.

Des communes proches, notamment dans le Vaucluse en direction de Pertuis, ont fait le choix de multiplier les ralentisseurs de type « dos d'âne ». Ce n'est pas le choix de la municipalité de Reillanne, en raison de leurs effets néfastes : amortisseurs qui souffrent, bruit plus élevé lors des passages, pollution augmentée du fait des redémarrages. Au point de vue légal, selon le décret n° 94 447 du 27 mai 1994 modifié le 22 mars 2001, de telles dispositions sont autorisées dans les seules zones limitées à 30 km/h et doivent être combinées avec d'autres aménagements de réduction de vitesse. D'une hauteur maximum de 10 cm et d'une inclinaison de 7 et 10 %,



ces ralentisseurs sont en outre interdits sur les voies desservant un centre de secours, et sur celles dont la pente est supérieure à 4 %... Ainsi, en région parisienne, 1/3 des dos d'âne sont illégaux, et à La Garde dans le Var, selon des associations d'automobilistes, 90% de ces ralentisseurs le seraient. Certains pays comme l'Angleterre souhaitent d'ailleurs mettre fin à ces dispositifs.

À Reillanne, nous avons souhaité privilégier la pédagogie auprès des automobilistes, en espérant un effet positif sur la sécurité et le bien-être dans le village.

Francis Marguerite

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE SE TRANSFORME !

Au cours des derniers mois, nous avons recueilli de nombreuses observations concernant le site internet de la mairie : introuvable, brouillon, inefficace etc. Bref, un site ne répondant pas aux besoins de ses visiteurs et plus largement des Reillannais.es. Nous avons pris en compte ces critiques et avons constitué un groupe de travail afin de réfléchir à des améliorations. Avec l'aide de

notre serveur Wordpress, nous avons simplifié le menu principal, remanié les différentes rubriques, créé de nouvelles pages. Le site n'est pas encore optimisé, loin s'en faut, mais nous y travaillons. Merci de nous y aider par vos remarques, vos suggestions que vous pouvez adresser par email ou déposer dans la boîte à lettres de la mairie.



Communauté de communes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 16 JUIN 2020

Monsieur Jacques Depieds, président de la Communauté Haute-Provence Pays de Banon a accueilli les anciens délégués et les nouveaux ce mardi 16 juin à Mane. Il a précisé les raisons qui ont justifié cette réunion, à savoir l'obligation de voter les taux d'imposition avant le 3 juillet 2020.

- Vote, avec une abstention, des taux d'imposition qui sont fixés sur la base du document 1259 fourni par l'administration fiscale.
- Après discussion, l'assemblée fixe à 9 % la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- A l'unanimité, les redevances des ordures ménagères sont adoptées.
- Les taxes de séjour votées en 2019 sont maintenues pour 2020.

- L'assemblée fixe le produit de la taxe GEMAPI à la majorité avec 31 voix pour et 1 abstention à 100 000 €.
- A l'unanimité, les membres de la Communauté Haute Provence Pays de Banon décident d'apporter une subvention de fonctionnement de 20 000 € à la commune de St Maime.
- L'assemblée autorise à l'unanimité le versement du fonds de concours à la commune de Revest des Brousses, soit 7 052,23 € pour des travaux urgents aux abords de l'école.
- Le président informe les membres de l'assemblée que la commune de Banon met son FODAC à la disposition de la communauté.

Vous pourrez lire l'intégralité du compte rendu sur le site mairiereillanne.com

TRANSPORTS SCOLAIRES : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !



Dès la rentrée 2020, le tarif du Pass Zou !Etudes baisse : il sera désormais accessible à 90€ par an, contre 110€ actuellement.

Pour vous inscrire :

<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>



Vie du village

LOUP Y-ES-TU ?

Depuis plusieurs mois, les éleveurs ovins de la commune de Reillanne et des alentours subissent régulièrement des attaques contre leurs troupeaux. Un grand nombre de brebis ont été tuées ou blessées, et le traumatisme est grand pour les éleveurs, surtout quand les attaques sont récurrentes. Suite à la multiplication de ces dernières à Reillanne, la « brigade loup » de l'Office français de la biodiversité (OFB) est intervenue dans notre commune à plusieurs reprises. Cette brigade participe aux opérations de défense des troupeaux, en assurant une présence auprès des éleveurs connaissant une récurrence d'attaques exceptionnelle. Courant mai, après plusieurs jours de surveillance par ces experts en faune sauvage, une louve a été tuée dans la commune. Suite à ce prélèvement, la pression sur les éleveurs est redescendue quelque peu, mais cela n'a pas duré. Quelques jours plus tard, une nouvelle attaque a eu lieu à Reillanne derrière le lotissement des Terres blanches, durant laquelle deux brebis, toutes



Un loup photographié à Saint-Martin-Vésubie dans le parc du Mercantour, en 2012.
Photo VALÉRY HACHE, AFP/Getty Images

deux gestantes, ont été tuées, et plusieurs autres blessées.

Le problème lié aux attaques dans la commune demeure donc entier, et appelle une réflexion et des mesures collectives.

Nous témoignons ici de notre soutien aux éleveurs, et nous les appelons à signaler rapidement en mairie toute nouvelle attaque.

Max Richard

LA COVID ET NOTRE POISSONNIER : QUEL AVENIR POUR NOTRE MARCHÉ DE PRODUCTEURS ?

La période de confinement n'a pas permis à Jean-Marie et sa femme de tenir le marché du vendredi. Faute de marchandises (les mareyeurs fermés, les sorties en bateau difficiles) et déplacements de plus de 100 km, ils n'ont pu répondre à la demande. Toutefois, pour assurer la pérennité de son entreprise, notre poissonnier a cherché des marchés plus proches de son domicile. En attendant, il est fort probable que nous ne le revoyons plus. Notre marché de producteurs s'en trouve gravement affaibli voir inexistant. En effet le poissonnier était une locomotive et nous regrettons vivement cette absence.

Nous recherchons activement un remplaçant et il est peu probable qu'un poissonnier pêcheur soit disponible, un revendeur nous satisferait.

Francis Marguerite



Image Uderzo



Vie du village

ENVOL D'UNE RADIO LOCALE : REILLANN'AIR

Elle aurait dû voir le jour en mars. Mais le confinement en a décidé autrement. Pour maintenir le lien social, son aventure a commencé sur le web. Avec différents reportages, notamment les 20h au balcon.

La radio se met en place. Si vous êtes intéressé pour participer activement à cette web radio locale, que ce soit sous forme de reportage, live... venez nous rejoindre. Pour nous écouter en ligne sur le site web : www.reillannair.com ou sur les plateformes Deezer et Spotify et sur notre page Facebook.

Pour nous contacter un mail : reillannair@gmail.com



Les bons plans d'Élodie

Le bus pour Manosque :
encore des changements!

Vous êtes quelques-uns à prendre la ligne de bus Reillanne-Manosque, laquelle avait été l'objet d'un déplacement d'élus et de citoyens à la région pour le retour de la ligne le mercredi après-midi et le samedi matin, voir le bulletin municipal de l'automne 2019.

Voilà que maintenant la Région change les tarifs sans en avertir les usagers et les communes concernées. En effet, avant le confinement, on pouvait acheter directement aux chauffeurs une carte permettant de faire 10 voyages pour la somme de 10€. Depuis la fin de celui-ci, la carte est passée à 14€, soit une augmentation de 40% !

De plus, on ne peut plus acheter cette carte directement dans le bus, mais seulement des tickets unitaires à 2€. Désormais il faut se

rendre à la gare routière pour acheter la carte de 10 voyages, valable 2 ans. On peut par la suite la recharger auprès du chauffeur, mais pour 14€ ! On peut aussi acheter une carte mensuelle pour 30€.

Autre possibilité : de charger dans son smartphone l'application Zou ! M-ticket pour acheter ses billets en ligne. Une fois le ticket acheté, il faut le valider en entrant le code bus, et garder la facture reçue par mail comme justificatif à la demande des chauffeurs ou des contrôleurs.

Nous serons vigilants quant à d'éventuels changements de tarifs pour les cartes scolaires. Ainsi qu'aux horaires pour la rentrée scolaire.

Elodie Dominguez

Ce qu'il faut savoir sur la rénovation énergétique, billets congés annuels, chéquiers vacances. Tous ces articles sont en ligne sur notre site mairiereillanne.com



Vie du village

LAVOIR DE LA « VIEILLE FONTAINE »

Ce lavoir porte le nom de « vieille fontaine » car il fut le point d'approvisionnement en eau du village pendant très longtemps. Il se situe en bordure de l'ancien chemin d'accès au village, au dessus du ravin de la Coquière entre le Touron et les fortifications, qui débouche après un raidillon à un endroit nommé la Pause.

En se promenant, vous pouvez découvrir plusieurs ouvrages de franchissement. Le premier, actuel accès au lavoir, porte sur le côté un petit aqueduc qui alimentait en eau d'arrosage les petits jardins situés sur l'autre rive. Le pont actuel où passe la route est du XIXe siècle ; il a été construit lors de l'ouverture de la portion de route qui rejoint les escaliers du bas du village. Cette route a été ouverte au milieu du XIXe siècle en remplacement de l'ancien chemin reliant Reillanne à Céreste qui passe par le prieuré de Carluc ; elle rejoint la RN 100 au lieu-dit « la garde de Dieu ». La partie gauche de l'édifice est la plus ancienne. On y voit l'issue du captage d'eau et en dessous les deux vasques taillées dans la pierre qui servaient à désaltérer bêtes et hommes ainsi qu'au puisage de l'eau.

Plus tard, on y installera l'alambic en période de vendanges. Après la vinification, on distillait la « raque » pour obtenir l'alcool servant à l'élaboration d'excellentes eaux de vie ; on découvre la forme bâtie, ronde qui servait à recevoir le corps de l'instrument. L'eau de refroidissement était prélevée directement au moyen d'une conduite mobile dans le trou carré.

Malgré plusieurs remaniements du grand lavoir, les deux grands bassins sont toujours visibles,

lavage en haut et rinçage au plus haut, ainsi que les poutres de suspension du linge. Jusque dans les années 1950, ce lieu a retenti du bruit des battoirs, celui du linge que l'on plonge, du joyeux bavardage des bugadières qui, pour oublier leur pénible tâche, échangeaient les dernières nouvelles ou des plaisanteries parfois coquines ; elle étaient à genoux au bord du bas bassin dans des caisses de bois avec sous les genoux pour seul rembourrage un peu de paille recouverte d'un sac de jute. Dans le coin nord de l'abri, sur un trépied avec le feu dessous, une lessiveuse bouillante dont la fumée emplissait le plafond.

La remise voutée qui possédait autrefois des portes servait à remiser l'alambic une fois démonté.

C'est un endroit chargé de l'histoire de tous ceux qui y sont passés. Au fond de ce ravin caché, presque oublié qui fait penser à la joie mais aussi à la dureté de la vie d'autrefois.

Jean-Jacques Lecoq





Vie du village

DURANT LE CONFINEMENT, IL/ELLES ONT CUISINÉ POUR NOUS !

« Même en période de crise, chacun a besoin de se nourrir. Préparer un repas pour des personnes fragiles ou isolées, cela avait du sens, et pour moi, ça a été l'occasion d'expérimenter une autre façon de travailler », observe Blandine Ollivier, revenue depuis quelques semaines à son activité de traiteur, qu'elle résume ainsi : « préparer avec amour – et de bons produits – une cuisine simple et chaleureuse, comme pour des amis ».

Blandine, Manue, Akila, le Druide... Durant la période de confinement, ces cuisinières et cuisinier vivant à Reillanne ont poursuivi leur activité, pour eux un enjeu économique, mais pas seulement. Par le plaisir des yeux et des papilles, une invitation également à la convivialité et au partage dans un moment particulièrement anxiogène.

Blandine cuisine habituellement pour des événements. « C'est ma mère qui m'a appris toutes les bases de la cuisine », explique-t-elle, sans savoir qu'elle en ferait son métier. Installée à Reillanne depuis quatre ans, la jeune femme a proposé durant le confinement un menu unique trois soirs par semaine, alors que Manue de l'AN-K a continué à assurer, principalement le midi, ses préparations à emporter et la livraison de repas auprès des personnes âgées, service pour lequel elle est agréée.

« Je me suis adaptée par la force des choses, avec des soirées à thèmes, de nouvelles propositions », précise, avec le sourire, celle dont le mini-resto-snacking, ouvert depuis 2007, est très apprécié à Reillanne. « Avec la circulation à l'arrêt Boulevard Saint Joseph, j'ai

cuisiné avec la porte ouverte et le chant des oiseaux durant tout le confinement », poursuit-elle, préférant voir le côté positif de sa situation, fortement impactée par cette crise, on s'en doute.

De même, le confinement n'a pas découragé Le Druide, ainsi qu'il se nomme depuis qu'il propose certains soirs ses galettes de blé noir en terrasse au Café du Cours.



Akila MORARD



vie du village

DURANT LE CONFINEMENT, IL/ELLES ONT CUISINÉ POUR NOUS ! (SUITE)



Blandine Cuisine Pour Vous

Comme ses collègues durant cette période, il a concocté des plats à emporter – porc au caramel et légumes croquants – « avec bien sûr toutes les précautions d'usage pour votre plaisir et votre sécurité », observe ce cuisinier originaire de la région parisienne, durant quatre ans commis puis chef de cuisine au Café du Cours. « Mon ambition du moment, c'est de continuer mes activités malgré les conditions très spéciales que nous vivons tous, en attendant de pouvoir à nouveau sortir mes marmites en plein air », poursuit-il, avant « d'aller cueillir du gui » !

Moins nomade que le Druide – elle a un restaurant à Apt – Akila Morard est traiteur depuis deux ans seulement. Toutefois, son intérêt pour la cuisine remonte à l'enfance et aux tablées familiales. Elle propose une cuisine ouverte sur le monde, et adapte sa créativité à l'occasion, au goût des personnes, et également à leur budget. Les « Plateaux épicuriens » qu'elle prépare

sur commande sont composés de divers produits parmi lesquels des fruits ou légumes de saison délicatement ciselés, pour l'apéritif ou le dessert.

« La cuisine c'est le partage avant tout », observe le Druide. Une affirmation dans laquelle Blandine, Manue et Akila, par leur cuisine simple et généreuse, peuvent également se retrouver.

Isabelle Grenut

Si vous êtes intéressés :

<https://www.facebook.com/LANK-Mini-Resto-Snacking-189450631117363/>

<http://blandine-cuisine.fr/>

<https://www.facebook.com/Les-plateaux-epicuriens-194991128666557/>

<https://www.facebook.com/Lesgalettesdudruide/>



vie du village

ÉCO-CITOYENNETÉ :

UNE MATINÉE DE DÉSHERBAGE DANS LE VILLAGE ANCIEN

Samedi 6 juin dernier dès 9h, nous étions 25 citoyens – adultes, adolescents et enfants – motivés pour remettre en valeur certains passages du village ancien. Une occasion de passer un bon moment ensemble, d’agir pour notre commune, de faire une action à la portée de tous, sans engin motorisé, à l’exception du débroussaillage d’un chemin envahi par les ronces.



Par un beau soleil, avec bonne humeur et énergie, c’est au son des sécateurs, binettes et balais que la troupe a accompagné Dame Nature dans son exubérance printanière. L’idée n’étant pas de tout arracher, mais de toiletter les plantes déflouries ou trop vigoureuses, ainsi que les arbustes fatigués, et ainsi faciliter l’accessibilité du village ancien aux piétons.

À l’heure de midi, c’est la fin du nettoyage et le moment de se poser à l’ombre des marronniers pour partager nos impressions, boire un jus de fruit (offert par Proxi que nous remercions vivement) et goûter les gâteaux préparés par Elodie. Tout le monde semble ravi de cette sortie active, que certains, prêts à recommencer, ont trouvé un peu courte.



Merci à tous les participants!

Dans le cadre du projet environnemental de la nouvelle majorité, une première action écocitoyenne a été menée à bien, notre souhait est qu’il y en ait d’autres. Si le terme “éco-citoyenneté” peut sembler un peu compliqué, la mettre en œuvre l’est beaucoup moins.

Accessible à tout âge, de nombreuses associations ou collectivités la pratiquent depuis plusieurs années. Elle permet de réaliser facilement des actions individuelles ou collectives visant à découvrir, entretenir, préserver et enrichir son environnement.

Pas besoin de grandes actions pour être un écocitoyen, des gestes simples au quotidien y contribuent : nettoyer ou désherber devant chez soi, ne pas utiliser de désherbants chimiques au jardin, gérer au mieux sa consommation d’eau, favoriser la diversité végétale ou animale locale etc.

Le tout est d’agir pour que notre environnement se porte le mieux possible, et nous avec lui.

Jean-Yves, Muriel, Lucie



Vie du village

GESTION DES DÉCHETS :

DÉCOURAGER LES INCIVILITÉS ET MAÎTRISER LES COÛTS

La municipalité a déjà alerté sur l'augmentation du coût de l'enlèvement des déchets ménagers. Rappelons que dans les prochaines années, le prix de la tonne de déchets s'élèvera au niveau de l'ancienne taxe d'habitation. Il est donc impératif de trier, pour notre environnement et pour notre porte-monnaie. On doit le faire en respectant certaines règles auxquelles les Reillannais.es sont d'ailleurs bien habitués, la communauté de commune ayant mis en place des îlots de tri globalement bien respectés.

Cependant, on remarque que certaines personnes indélicates déposent des cartons ou des objets divers au pied des îlots, alors que la déchèterie est gratuite et ouverte quatre demi-journées par semaine et que chaque premier jeudi du mois, nos agents ramassent les « monstres » sur simple demande.

Ainsi, les dépôts de gravats, de meubles, de matelas ou tout autre objet dans les containers à déchets ou à proximité relèvent d'un défaut de civisme élémentaire.

On peut supposer que ces dépôts sauvages sont le plus souvent le fait d'habitants de communes environnantes. En effet, ce sont les containers situés sur des lieux de passage

comme la départementale D4100 ou encore le croisement entre la route de Vachères et le chemin du Caï qui sont les plus prisés. Or, avant que nos agents soient en mesure d'en faire le ramassage, ces débris sont un grand désagrément pour les riverains. Pour cette raison, la commune a décidé de supprimer les containers à déchets aux Granons et incite les usagers à utiliser l'îlot de tri de la Garde de Dieu.

Cette démarche ne cessera de s'amplifier devant la nécessité impérieuse de réduire nos déchets, de multiplier les gestes de tri et de composter nos déchets verts quand cela est possible.

Reillanne bénéficie, comme dans toute la communauté de communes, de conditions de tri que des villes plus importantes peuvent nous envier. Ainsi, presque sans réfléchir, nous pouvons mettre dans les bacs jaunes TOUS les emballages : barquettes, films et bouteilles plastique, pots de yaourt, boîtes de conserve en métal etc.

Au bout du tri, il ne devrait rester dans notre poubelle que les reliefs de nos repas, et encore... nos amis chiens, chats ou poulettes peuvent s'en régaler !

Francis Marguerite



Vie du village

MADAME SEJNERA FÊTE SES 100 ANS

Emilienne Saubion est née le 23 avril 1920 à Menpenti, un quartier de Marseille. Sa mère est couturière, et son père travaille à la construction des chalets des futures stations de ski dans les Alpes. Ce dernier décède malheureusement lorsqu'elle a seulement 8 ans. Dès 14 ans, elle doit donc travailler, tout d'abord à Noailles dans une boutique de torréfaction, puis rue Saint Ferréol dans une boutique de tissus d'ameublement. Lily, ainsi qu'on la nomme, aime le contact avec les clients.

Emilienne a rencontré son mari Jean Sejnera grâce à des amis. Partageant les mêmes loisirs, la plage et les boules, ils se sont trouvés des passions communes. Après leur mariage, ils s'installent à la Plaine. Jean travaille alors pour la société de grues automobiles Griffet dans laquelle il demeure 24 ans. Le couple déménage ensuite à Vauban, puis s'installe durablement Parc St Louis. Après la fermeture de la société Griffet, Jean est engagé comme chef de garage principal au métro de Marseille.

Lily quant à elle met son travail de côté après la naissance de ses enfants, un garçon et une fille, pour les élever. « C'était une maman très aimante », confie sa fille. Ces derniers et sa belle-fille les entourent d'ailleurs de leurs soins. Grâce à eux, Lily a trois petits-enfants – Damien Emilie et Cyril – et quatre arrière-petits-enfants appelés Lucas, Mathilde, Amélia et Ange.



Dès 1965, le couple vient en villégiature à Reillanne qu'il apprécie, et décide dans les années 1980 d'y faire construire pour leur retraite. Lily a toujours apprécié les rencontres, les échanges. Durant les vacances, elle aimait bien donner la main à la buvette du jeu de boules de Céreste où, après la pétanque, les femmes se faisaient un Rami!

Le secret de la longévité de Lily ? « J'ai toujours pris la vie comme elle vient ! », affirme-t-elle, qui ajoute apprécier les choses simples, et surtout ses enfants et ses nombreux amis. On pourrait ajouter des gènes exceptionnels... En effet, sa sœur âgée de 109 ans et qui vit à l'EHPAD de Banon a été atteinte par la Covid 19... et elle en a guéri ! Nous souhaitons un joyeux anniversaire à Lily, bien entourée de toute sa famille !

Martine, Isabelle et Francis



vie du village

INFO NATURE : PROTÉGEONS NOS BUIS !

Le papillon de nuit appelé pyrale du buis est en vol depuis début juin, et vous pouvez l'apercevoir volant autour des lampadaires ou dans vos phares, attiré par la lumière. Un soir entre Volx et Saint-Maime, j'avais vraiment du mal à conduire, ma vision étant gênée par un nuage de ces papillons. Mais on peut aussi l'apercevoir en plein jour, tant il est présent dans certains endroits.

Une pyrale peut pondre des centaines d'œufs qui deviennent des centaines de chenilles mangeuses de feuilles de buis... Chaque papillon apporte trois à quatre générations de chenilles par an. Ainsi, en raison de la forte présence de buis dans les jardins d'ornement et sans un contrôle phytosanitaire adapté dans les pépinières, ce papillon s'est installé depuis une dizaine d'années sur tout le territoire français. De plus, il n'existe pas de véritable prédateur de la pyrale.

Avec la pyrale, un paysage désolant de feuillage à l'aspect grillé s'installe dans certains lieux où ces arbustes avaient pourtant résisté à la sécheresse ou à un sol pauvre. Les buis se trouvent envahis de filaments de cotons et de chenilles collant aux vêtements si l'on s'y frotte. Le seul avantage comparé à la chenille processionnaire est que la pyrale ne provoque pas de brûlures. Aucun danger pour nous et nos animaux domestiques. Face à ce désastre écologique, aucun



traitement d'envergure n'est possible. Alors, que faire ? Jardinier, je vous livre quelques conseils issus de mon expérience professionnelle, et qui n'engagent que moi :

En prévention, il faut renoncer à planter du buis et se tourner vers d'autres essences, même pour créer un jardin à la française ou de topiaires. Optez pour la diversité végétale méditerranéenne, source de plénitude et de tranquillité face à la chaleur, aux ravageurs et aux maladies !

Si vous avez des buis en place, surveillez leur état de santé régulièrement, et s'ils sont attaqués, commencer par éliminer les chenilles à la main. S'il y en a trop, faites un traitement biologique, en les rabattant auparavant s'ils sont très hauts. Si tout cela ne suffit pas, arrachez les tout simplement. Entretenir ses buis participe à la lutte contre cette invasion.

Protégeons le buis, compagnon toujours vert de nos sous-bois, de nos terres calcaires et de nos garrigues !

Jean-Yves Domalain





Vie du village

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE POUR TOURNER LA PAGE

Pendant près de 3 mois le Covid 19 a plongé le village dans le silence. Le marché du dimanche mis à part, Reillanne devenait un paysage immobile aux terrasses de cafés désertées, traversé par de rares silhouettes masquées. Jusqu'aux affiches antidatées des concerts et des expos, délavées par le soleil et la pluie, qui avouaient cet arrêt de nos horloges sur le temps figé de l'épidémie.

Pourtant, le vendredi soir venu, comme un petit rituel de résistance, persistait ici où là, des notes de musiques, des voix reprenant en chœur des airs à vous réchauffer l'âme...

Ça ne pouvait plus durer comme ça, il fallait renaître ! Fort opportunément, sur le calendrier de ce Printemps gâché, la fête de la Musique

approchait à grand pas.

La conjonction des planètes du déconfinement a fini par libérer l'espace et le temps ! Il n'en fallait pas plus pour réveiller les imaginations.

Ce dimanche 21 juin la Fête de la Musique à Reillanne a été un grand moment de retour vers le partage, la création, ce sens formidable de la fête et du vivre ensemble qui nous a tant manqué !

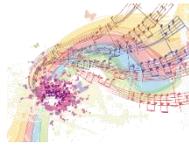
La Place du village, mais aussi près d'une dizaine de lieux dans nos ruelles et nos placettes ont fêté la musique. Merci aux artistes, aux musiciens aux élèves et enseignants de l'Ecole de Musique pour cette inventivité et ce plaisir partagé.

Pierre Weber





Vie du village



Photos Pierre Weber



Vie du village

ÉCOLE DE MUSIQUE : LA SUITE !

L'école de musique de Reillanne change de peau ! Municipale durant quelques années, elle se transforme en école associative. Le bureau de cette nouvelle association est constitué de Danielle Degdagni présidente, Sonia Jammes trésorière et Juliette Masse secrétaire.

L'école de musique continuera à être soutenue par la mairie, financièrement et par la mise à disposition de locaux adaptés, mais elle va gagner en autonomie et en liberté, avec toujours le même objectif de proposer un enseignement musical de qualité, à des tarifs attractifs permettant au plus grand nombre de se lancer dans la musique.

À la rentrée 2020-2021, l'école de musique vous proposera des cours individuels d'instrument – piano, guitare, batterie, flûte traversière – ainsi que des cours collectifs : découverte pour les plus petits, musique en pratique pour les enfants plus grands, chorale et percussions. L'équipe pédagogique demeure la même avec Meya au piano, Hugo à la guitare, Nicolas à la batterie, Pauline à la flûte, aux ateliers pour les enfants, aux percussions, à la chorale, et à la direction de cette école.

Les tarifs restent également inchangés : les cours collectifs à 130 € l'année, les cours individuels à 390 € donnant accès gratuitement aux cours collectifs. Tous les cours sont payables en trois fois.

Par ailleurs, nous maintiendrons l'atelier Jazz et l'atelier Circle Song, deux partenariats qui ont enrichi l'école de musique cette année. D'autres propositions pourront émerger pendant l'été, que nous vous exposerons à la rentrée de septembre !

L'équipe de l'École de musique, c'est-à-dire ses professeurs, le bureau et le Conseil d'Administration, est impatiente de vous accueillir à la rentrée, après cette fin d'année mouvementée ... Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous écrire : ecolemusiquereillanne@gmail.com

D'ici là, bonnes vacances !

Pauline Paguet

EXPRESSION DE L'OPPOSITION : LISTE « REILLANNE, NOTRE VILLAGE »

Reillannaises, reillannais,

Je tiens au nom de toute l'équipe de « Reillanne notre village » à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Cette campagne a été l'occasion d'échanges passionnants, parfois émouvants, qui nous ont fait grandir humainement. Plus que jamais, nous avons Reillanne pour passion !

Nous serons une opposition constructive et force de propositions. Fermes sur nos valeurs et portés par un seul objectif : le bien de notre village !

Nous serons vigilants sur l'ensemble de la

gestion de la ville. La rigueur doit être de mise. C'est le minimum qui vous est dû !

Nous veillerons à une gestion financière saine et équilibrée notamment.

La municipalité pourra compter sur nous lorsque les projets seront positifs pour Reillanne. Mais nous serons intransigeants lorsqu'il le faudra.

Plus que jamais, comptez sur notre engagement total !



Agenda



Forum des associations

samedi 12 septembre 2020

de 9h à 13h

Place de la libération



Ouverture de la médiathèque

tous les jeudis en juillet/août

de 14h30 à 18h

Vide grenier

mardi 14 juillet de 9h à 16h

place de la Libération avec les Poulettes

Reillannaises et le Poirier

Inscriptions : 0783801935.

5 € le mètre linéaire

Tournages / concerts

Nous filmerons in situ les concerts qui seront publiés sur les réseaux sociaux. Si les conditions sanitaires le permettent nous ouvrirons nos rendez vous au public.

NUITS de
CARLUÇ
10^e édition

«DU SOUFFLE»

Le festival des Nuits de Carluç fait son cinéma.

Dimanche 12 juillet à 18h Lurs,
Chapelle Notre dame des Anges
M comme Monteverdi
(opéra et madrigaux)

direction artistique de
Blandine Jeannest

Jeu 16 juillet : Chapelle de Carluç à 16h
Apollinaire prince des poètes

avec
Sylviane Gentil : soprano
Matthieu Guary : baryton
Blandine Jeannest de Gyves : soprano
Youenn Iorec : violon
Magali Rubio : clarinette
Martine France : guitare et zarb
Marina Nguyen The : violoncelle
Juliette Regnaud : clavier
Véronique Menuet Stibbe : pianiste
Jean Pierre Schneider : scénographie,
création vidéo

Vendredi 17 juillet au Prieuré de Carluç à 21h
Du souffle
Bach, Schubert, Beethoven, Brahms,
Jaccottet, Bobin, François Cheng...

Samedi 18 juillet au Prieuré de Carluç à 18h
**Parcours poétique et musical
sur les chemins du prieuré**

Lundi 20 juillet à Céreste :
Place des marronniers à 21h
Les jeux de l'amour et de Mozart
Extraits des opéras et de la musique
de chambre et lettres de Mozart.

Mercredi 22 juillet, Reillanne à 21h15
esplanade St Denis

L'Atlantique (traversée)
Rachmaninov, Kurt Weil, Copland, Gerschwain,
Barrico, Perec, Erri De Luca.

www.nuitsdecarluç.com
contacts :
rchevrotb@orange.fr
par SMS au 06 87 76 55 27

Prix des places 12€ et 16€
Festival subventionné par
le conseil général
et la mairie de Céreste

- Dimanche 12 juillet 18h église St Denis
« M comme Monteverdi » (*Lurs annulé*)
- Mercredi 22 juillet 21h15 esplanade St Denis
tournage concert « L'Atlantique » (traversée)

Don du sang

Prochaines collectes :

mardi 15 septembre 2020

15h00 -19h30 salle des fêtes

un regain de poésie #2

été 2020

27/06
Dorothee Volut

04/07
Sofie Dubs / Olivier Masson

11/07
Simon Ortner / Pierre Bonnet

18/07
Juliette Penblanc

25/07
Michel Ivonio

01/08
Séverine B. / Jacques Norigeon

08/08
Eric Unger

15/08
Marie Huot

30/08
Hélène Dassavray

05/09
François Reibel

12/09
Simone Molina

Librairie

Regain
à Reillanne

Photographie de J. Viret

Toutes les rencontres ont lieu devant la librairie
Regain sur la place publique le samedi à 18 h
Chaque rendez-vous s'ouvre par une lecture de
l'auteur suivie d'un entretien. En cas de pluie la
rencontre est annulée...

Expo Galerie des Arts en Luberon

du 25 juin au 16 août 2020

Henri-Marc Becquart, pastes

Françoise Gorenflot, tissages

Judith de Vries, porcelaine

Marchés nocturnes

vendredis 24 juillet et 14 août

17h à 22 h place de la Libération

avec animation musicale

Ouverture du Musée des Amis des Arts

à partir du samedi 11 juillet

tous les jours 16h-19h



Informations pratiques

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire sur rendez-vous
 Francis Marguerite
 Muriel Lavault
 Bernard Giorgi
 Isabelle Grenut
 Jean Cassini

sur rendez-vous

Mairie Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
 com.reillanne@orange.fr ou mairie.reillanne04@orange.fr

Heures d'ouverture :

Mardi, jeudi **8h – 12h et 13h30 – 17h30**
 Lundi, mercredi et vendredi **8h – 12h**

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,
 merci de contacter le responsable des services techniques,
 monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

Horaires de la Ressourcerie

- jeudi 9 h 30 – 11 h 30
- Vendredi 16 h – 18 h
- Dimanche 10 h 30 – 12 h 30

Office de tourisme :

Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37
 mail : tourisme@reillanne-en-provence.com et/ou
oti@haute-provencepaysdebanon.com
 Site : <https://haute-provencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/>

Marchés hebdomadaires : tous les jeudis et dimanches
 matin sur la place de la Libération

Responsable marché pour les emplacements : Valérie
 Cerulei (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque :

Mercredi 17 h – 19h et jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au
 04 92 76 42 46 - Présidente Mme Angélique Pasternak

Assistante sociale : tous les mardis matin en mairie
 sur RDV au 04 92 30 39 70

ADMR sur rendez-vous avec Madame Brigitte Canzler
 04 92 79 01 40

Permanence Secours populaire 1^{er} jeudi de chaque mois de
 14h à 16h salle à côté de la Poste

Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural et conseil pour la rénovation énergétique)

sur rendez-vous auprès de la mairie de 13h30 à 15h30
 juillet : jeudi 23 et mardi 28

août : mardi 4

septembre : mardis 8 et 22 et jeudis 3 et 17

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h
 samedi matin 8h30/12 h

Etat civil

Naissances

Soam Schembri	20 novembre 2019
Manaël Harro-Hernandez	07 décembre 2019
Kellia Maitre	21 décembre 2019
Martin Dufour	13 janvier 2020
Rita Charras Frot	30 janvier 2020
Azalée Paumier Mora	02 mars 2020
Liam Sastre Fougeray	10 mars 2020
Thelma Catania	29 mars 2020
Léonard De Petitdan	27 avril 2020
Margaux Signe	19 mai 2020
Txéma Saint-Laurent Guibert	26 mai 2020

Mariages

Mireille Chambaretaud et Roland Lerigoleur	4 mars 2020
Gilian Alloncle et Adrien Perret	27 juin 2020

Décès

Jacky Perani	23 décembre 2019
Marcel Richaud	3 mars 2020
Marie-Rose Matheron	09 avril 2020
Joël Herouard	31 mars 2020
Paulette Goliath	1 ^{er} avril 2020
Roseline Falcoz-Vigne	13 avril 2020
Francis Pignol	12 mai 2020
François Blonay	7 juin 2020

Inhumations

Paul Frégier	27 novembre 2019
Noël Ginestet	31 janvier 2020

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

. Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
 . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
 . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

. Lafon-Camus Isabelle } 06 88 49 31 85
 . Massuco Audrey
 . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97

Kinésithérapeutes :

. Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
 . Evelyne Dréviillon } 04 92 72 71 86
 . Fabienne Pruvost

Ostéopathes :

. Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97
 . Besson Moïra 06 99 19 31 83

Orthophoniste :

. Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 77 77 02

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompiers 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17